

## Au bout du parking...

Nous avons au bout du parking, face à l'IRIAF, une zone qu'on appelle le Marais de Galuchet. Rappelons d'abord que c'est là que commence le Marais Poitevin : la zone Natura 2000 borde le parking, et intègre cet espace

périurbain. Le marais de Galuchet-La Plante est une zone inondable qui se trouve dans le lit majeur de la Sèvre Niortaise, entre le fleuve et le coteau urbanisé des quartiers de la Tour Chabot et de St Liguair. Ce marais cou-

vre une surface de 40 ha. Ce marais est en contact avec à la fois les eaux de surfaces (alluvions provenant des coteaux et crues de la Sèvre) et les eaux souterraines (plusieurs sources existent dans ce marais). On y trouve le paysage typique du marais mouillé : le site a été drainé par l'aménagement de fos-

sés, avec constitution de « terrées », où les frênes têtards bordent les fossés. Ce marais bénéficie de protections particulières. Il est dans le périmètre Natura 2000 depuis 2002, au titre de la directive Habitats et de la directive Oiseaux ; il fait l'objet...

LA SUITE 

# LA GAZETTE DE L'

ISSN 2110-5510



Institut des Risques Industriels  
Assurantiels et Financiers

ENTRETIEN  
avec



Christophe DENIS  
adjoint technique en charge de la maintenance du bâtiment, particulièrement attentif aux impacts environnementaux de nos activités.

La Gazette : Compte tenu du site que nous occupons, il est logique que nous soyons préoccupés par les impacts de nos activités, non seulement sur ce site, mais sur l'environnement en général. Le bâtiment a-t-il été conçu ...

LA SUITE 

Directeur de publication Patrick Rousseaux  
contact mail iriaf-com@univ-poitiers.fr  
site de l'IRIAF http://iriaf.univ-poitiers.fr

N°7  
3 janvier 2011  
(semaine 50)

## Universités d'excellence...

Le classement de Shanghai classe les établissements d'enseignement supérieur à partir d'un certain

nombre de critères, essentiellement fondés sur la recherche. A ce classement, Paris VI apparait en 39ème position. Le Président de la République a fixé un objectif : passer de 3 à 10 établissements français dans le Top 100 du classement de Shanghai.

Gardons-nous surtout d'avoir une politique universitaire tournée principalement vers la remontée de nos établissements dans ces types de classements. C'est une chose d'avoir quelques établissements de pointe, productifs, à forte notoriété. C'est autre chose que d'avoir un système universitaire ouvert au plus grand nombre, développant de la recherche fondamentale et appliquée, préparant à l'insertion professionnelle, et participant à l'élévation du niveau culturel du pays. Bref, un vrai service public d'enseignement supérieur. On espère juste que le grand emprunt, que le plan campus, s'ils peuvent remonter quelques grandes universités françaises dans le hit parade de la notoriété, ne laisseront pas, autour de ces têtes d'affiche, un désert universitaire.



Jean-Michel Passerault

## A.VENIR

Semaine 01  
Examen Master 1  
SARADS

Semaine 02  
Séminaire de recherche  
CRIEF

## A LIRE ...

Nouveaux métiers, nouvelles formations...  
(educpro.fr) 

La stratégie d'un opérateur qui s'affranchi du risque juridique (linformaticien.com) 

Assurance, crédit, immobilier : les changements pour 2011. (assurprox.com) 

Un outil pour prévenir le stress à la source (faceaurisque.com) 

Securité informatique, l'inviolabilité en question (clubic.com) 

